La Cité éducative

Page modifiée le vendredi 28 mars 2025 • Données Le Mans Métropole

Contexte



© Ville du Mans

Le label d'excellence Cité éducative a été attribué en 2021 à la ville du Mans pour les quartiers Ronceray-Glonnières-Vauguyon, Sablons-Bords de l'Huisne et vient d'être renouvelé jusqu'en 2026 en intégrant le quartier de l'Epine.

Cette labellisation montre la détermination de la ville du Mans, de l'Education nationale et de l'Etat à faire de l'éducation une grande priorité partagée pour la réussite des enfants et des jeunes âgés de 0 à 25 ans.

Objectifs

La Cité éducative vise à coordonner et renforcer les dispositifs existants et à intensifier l'**accompagnement** socio-éducatif des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la Ville.

Elle consiste en une grande **alliance des acteurs éducatifs** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, collectivités, associations, habitants.

A partir des grands objectifs nationaux: Axe 1 - Conforter le le rôle de l'école, Axe 2 - Promouvoir la continuité éducative, Axe 3 - Ouvrir le champ des possibles, **la Cité éducative du Mans a priorisé cinq enjeux locaux**.

ENJEUX LOCAUX

- l'interculturalité et l'accès à la langue
- la promotion de la santé et l'accès aux soins
- l'iniquité d'accès aux activités péri et extra scolaires
- la prévention du décrochage scolaire et la prise en charge des polys exclus
- la parentalité et la petite enfance

Périmètre



© Ville du Mans

La Cité éducative regroupe quatre réseaux d'éducation prioritaire du Mans et concerne 6410 élèves des premier et second degrés.

REP+ Collège Alain-Fournier : écoles élémentaires Gérard-Philipe, Eluard-Sablonnières, écoles maternelles Claude-Bernard et Arthur-Rimbaud.

REP + Collège Costa-Gavras : écoles élémentaires Gaston-Bachelard, Epau, écoles maternelles Sonia-Delaunay, Petit-Louvre et Henri-Wallon.

REP + Collège Joséphine-Baker : écoles élémentaires Michel-Ange, George Lapierre, Gounod Michel, Guy-Môquet, écoles maternelles Léonard-de Vinci, Louis-Pergaud, Jean-Vilar et Maryse-Bastié.

REP + Collège Pierre Gille de Gennes : écoles élémentaires Jules-Ferry, Docteur-Calmette, Jean-Mermoz, écoles maternelles Jules-Ferry, Docteur-Calmette et Cité des Pins.

Collège Jean-de l'Épine : école maternelle Louise-Labé et élémentaire Marcel-Pagnol.

Moyens

La Cité éducative dispose de plusieurs moyens d'actions, à travers les leviers financiers du "Fonds de cité" et du "Programme d'actions".

Fonds de Cité éducative

Il s'agit d'un fonds destiné aux élèves scolarisés dans les établissements concernés par la Cité éducative (primaire et collège).

Le Fonds peut être débloqué pour des actions à petits budgets (inférieurs à 3000 €) socioéducatives et pédagogiques, qui impliquent plusieurs partenaires du quartier et les familles dès le démarrage du projet. Projets qui vont nécessiter de travailler dans la durée avec les acteurs des territoires.

Programme d'actions

Il concerne des projets socio-éducatifs et pédagogiques structurants et de grandes ampleurs, qui impliquent plusieurs partenaires du quartier et les familles dès le démarrage du projet. Projets qui vont nécessiter de travailler dans la durée avec les acteurs des territoires.

L'appel à projets de la Cité éducative du Mans est lancé à raison de deux fois par an, en octobre et en mars, et concerne des projets qui se mettent en place durant l'année civile.

EXEMPLES D'ACTIONS FINANCEES

- formation sur « l'interculturalité dans nos pratiques professionnelles » , analyse de la pratique et Interprétariat à destination des professionnels des quartiers prioritaires,
- action de prise en charge des élèves exclus des collèges des quartiers prioritaires couverts par la Cité éducative.
- permanences de la Maison des adolescents dans les collèges : développement d'espaces d'écoute (psychologues),
- actions de sensibilisation à des activités sportives et culturelles dans les écoles pour susciter des inscriptions sur les temps extra-scolaires,
- fête de la lecture en lien avec le réseau des médiathèques.

6410

C'est le nombre d'élèves scolarisés en écoles primaires et collèges sur le territoire de la Cité éducative du Mans.